

La contribution des sciences forensiques au droit à la vérité : étude sur les États en transition (Document en Français)

▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/35f9ced8-4431-43b9-b839-4adf3f32164a>

 <https://docassascujas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/35f9ced8-4431-43b9-b839-4adf3f32164a> 

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse soumise à l'embargo de l'auteur : embargo illimité (communication intranet).**

▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Carazo Me?ndez Wendy](#)

Date de soutenance : 19-10-2023

Directeur(s) de thèse : [Frouville Olivier de](#)

Etablissement de soutenance : [Université Paris-Panthéon-Assas](#)

Ecole doctorale : [École doctorale de droit international, droit européen, relations internationales et droit comparé \(Paris : 1992-....\)](#)

▼ Informations générales

Discipline : Droit international public

Classification : Droit

Mots-clés libres : Justice transitionnelle, Droit à la vérité, Sciences forensiques, Accord de paix, Conflit armé, Droit humanitaire, Droit international pénal, Effectivité, Victimes

Mots-clés :

- Justice transitionnelle
- Droit à la vérité (droit international)
- Criminalistique
- Accords de paix
- Guerre (droit international)
- Droits de l'homme (droit international)
- Droit international pénal
- Victimes de guerre
- Victimes du terrorisme d'État


Résumé : Au cours des dernières décennies, la justice transitionnelle est devenue l'instrument juridique de référence pour tous les États visant à remédier aux graves exactions commises pendant une période dictatoriale ou un conflit armé. Dans ce contexte, le droit à la vérité est devenu l'un des piliers de ce type de justice. La création de mécanismes transitionnels consacrés à cette fin, ainsi que la jurisprudence des organes internationaux, régionaux et nationaux de protection des droits humains, témoignent de l'évolution significative de ce droit. La diversité et la complexité des violations ont conduit à une intégration significative des sciences forensiques dans la recherche et l'établissement de la vérité. Toutefois, malgré le grand potentiel de ces sciences, la pratique des États en transition a souvent été marquée par la multiplication des déviations ou des exceptions au détriment de la satisfaction de ce droit. Partant du constat de cette inefficacité, cette étude prétend participer à une relecture de cet outil fondamental dans les contextes de transition. Il en résulte un changement du statut juridique des sciences forensiques qui viserait ainsi à rétablir la place centrale des victimes et contribuerait à garantir l'effectivité de leur droit à la vérité.

▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine :  star
Identifiant : 2023ASSA0043
Type de ressource : Thèse
